



Ecole maternelle
9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes
Tel/Fax: 02 47 43 46 86
ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 mars 2017

Présents :

Municipalité : M De Colbert, M Birocheau, Mme Beauchamps, Mme Guérineau, Mme Plou,
Enseignantes : Mmes Cassabé, Caillaud, Cheminant, Richard-Fénéant,
Représentants des parents d'élèves : Mmes Faussabry, Greiner,
M Berrima, Mme Monteiro Novais, Mme Gasseau
ATSEM : Mmes Michardière, Besnier, Lamade, Pineau

Excusés : Mme l'Inspectrice, M Meunier (DDEN), Mmes Breton, Feugère, les membres du RASED

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Valérie Cassabé

- 1- Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Le PV est lu et approuvé.

2. Actions, bilans et projets pour l'année scolaire.

« Projet porte-clés » en lien avec l'USEP p'tits Drôles

Recette 330.00€ et achat de trois engins pour 378.00€

« Maternelle au cinéma » les enfants sont allés au cinéma de Cormery

le 30 janvier 2017 voir « les contes de la mère poule » Une deuxième séance est prévue au printemps.

- « projet USEP jeux d'opposition » rencontre avec l'école de Sorigny pour PS et MS le 28 mars 2017, au matin. Les GS s'opposeront eux le 28 après midi.

- Intervenant musica! Un étudiant Dumiste intervient comme prévu une fois par semaine auprès des élèves de GS. Son intervention est riche, dynamique et rythmée. Elle permet aux enfants une découverte active et variée des divers domaines musicaux (chant, rythme, écoutes). Un point régulier de coordination est fait avec les enseignantes.

« Carnaval » il aura lieu le 11mars en partenariat « APE – ecole- mairie » une déambulation est prévue dans le village et se terminera à l'école élémentaire.

-« Utilisation de tablettes »

Sophie Caillaud et Valérie Cassabé ont participé à une formation sur l'utilisation pédagogique de tablettes. Au cours de cette quatrième période, une série de 8 tablettes leur est prêtée par le CARM.

« Circulation aux heures d'entrées et sorties » la parole est donnée à deux représentants des parents élus.

M Berrima fait part des résultats du questionnaire proposé aux familles en février.

Une difficulté de circulation dans l'école apparaît au niveau du sas et de la classe de Mme Cheminant, principalement aux heures de sorties.

L'accès à cette classe est difficile pour les enfants qui ne peuvent passer en raison des allers-venues. Mme Cheminant a également constaté cette difficulté de circulation devant sa classe.

Un nouveau schéma de circulation sera proposé prochainement pour éviter cette gêne.

Les familles en seront informées par le biais des cahiers de liaison.

Les entrées et sorties se feront par le portail puis uniquement par la porte située sous le préau, permettant ainsi de toujours laisser les poussettes à l'abri. La porte principale ne sera utilisée que sur invitation.

La Directrice demande à ce que chacun emprunte les accès bitumés, sans passer dans les parties enherbées, ce qui évitera de salir l'école, garantira ainsi des espaces propres pour les enfants au cours de la journée et respectera le travail des agents d'entretien.

Mme Greiner fait part également d'une demande de plusieurs familles qui, via le questionnaire proposé par son équipe, demandent à ce que les horaires d'entrée et sorties soient bien respectés, sur une classe en particulier. Cela facilitera également la circulation dans l'école

3- Carnets de suivi

Une réunion d'informations aux familles de PS et MS a eu lieu le 7 février pour présenter le nouveau carnet de suivi. Un tiers environ des familles concernées étaient présentes.

Comme lors de cette réunion, il est de nouveau évoqué le regret de ne pas avoir la connaissance de toutes les compétences travaillées. Cette demande institutionnelle vise à favoriser le regard positif porté sur les progrès des enfants, il est donc rappelé que les parents peuvent à tout moment se rapprocher des enseignantes pour faire le bilan de la scolarité de leur enfant. De même, comme auparavant des rencontres pourront avoir lieu à la demande des enseignantes.

4- Effectifs et Calendrier pour la rentrée 2016/2017

Les prévisions sont de 90 élèves. Aucune modification de la structure de l'école est envisagée.

Les inscriptions ont commencé le 7 mars.

34 élèves de GS quitteront la maternelle pour le CP.

Comme les deux années passées, une intégration progressive des nouveaux élèves de PS est prévue. Elle s'étalera durant tout le printemps, permettant aux parents et aux enfants de faire

connaissance avec l'école. Une réunion générale de présentation sera suivie d'une demi-journée porte ouverte réservée aux enfants et à leurs parents, les 19 et 20 mai 2017.

En juin, les enfants pourront rester dans la classe de PS par groupe de 2 ou 3 pour un premier contact avec les autres élèves.

Parallèlement, une action de collaboration avec les assistantes maternelles du RAMEP sera reconduite.

Le calendrier précis sera fourni aux nouvelles familles lors de leur passage à l'école après inscription à la mairie.

5 Demande d'investissements informatiques.

L'école maintient son souhait de poursuivre l'équipement de toutes les classes.

Un plan numérique national est mis en place et pourra peut être, sous condition, permettre de subventionner une partie de l'équipement d'une classe mobile (lots d'ordinateurs portables pour travailler en classe et en réseau) à hauteur de 50% et avec un plafond de 8000euros.

Nous n'avons pas de réponse à ce jour. M Birocheau fait part de la possibilité de faire une nouvelle demande en mars si besoin.

L'Ordinateur du bureau est ancien et n'est plus utilisable de façon fiable, son remplacement est nécessaire. M Birocheau répond que cet achat a été voté sur le budget 2017 avec l'achat d'un disque dur externe pour assurer une sauvegarde fiable des données.

6 Relations avec la municipalité.

Entretien des locaux :

Petits travaux : Fabrication support de livres

Pose d'un film opacifiant sur les fenêtres de la classe côté cour

(électrostatique si cela existe)

Modification de la largeur des étagères dans certaines classes et pose d'étagères supplémentaires

Bâtiment : Réfection des peintures et des sols des halls et couloir d'entrée.

L'état des sols nécessite que soit repensé leur entretien pour assurer une rénovation durable. (Huile de lin ?, location d'une cireuse durant les vacances ?...) la mairie étudiera ces possibilités.

Une demande de rétablissement d'un éclairage au dessus du TNI, en remplacement de celui qui a dû être retiré au moment de l'installation est demandée.

La Pose du visiophone est toujours à l'étude et dépendra de l'avancement des travaux du prochain bâtiment de l'ALSH

Aménagement de la cour la parole est donnée à M De Colbert qui explique que plusieurs devis ont été faits, que le coût élevé est un souci.

Il explique également que les travaux ont pris du retard, compte tenu de la création du nouvel ALSH. Les projets d'une éventuelle cour commune avec l'école nécessitaient que les plans soient arrêtés définitivement pour ne pas rénover un espace qui aurait peut être été seulement provisoire. Le permis de construire étant désormais accepté, la cour sera rénovée pour la rentrée scolaire au plus tard, sous réserve bien entendu du vote lors du prochain conseil municipal. M Berrima fait part des remarques des familles.

M De Colbert informe le conseil d'un début de travaux du centre courant juin 2017 et demande aux parents élus de bien vouloir être le relai de cette explication du retard dans l'avancement de la réfection de la cour.

Il informe également la population de la présence des trous de carottages non rebouchés, sur le terrain devant la maternelle qui nécessitent une attention particulière.

Le prochain conseil aura lieu le 6 juin 2017.

La séance est levée à 20h

La directrice
Sylvie Richard-Fénéant

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance

CONSEIL D ECOLE DU 10 mars 2017

Nom	Prénom	Qualité	Signature
------------	---------------	----------------	------------------

--	--	--	--